



Natacha Jérouvelle, gérante de l'entreprise Jérouvelle située à Libramont et active dans les travaux de voirie, en particulier, les travaux ferroviaires, s'exprime en tant que nouvelle présidente du ffc :

“Je me réjouis de cette mission qui m'a été confiée car l'outil de formation ffc, j'y crois. Il stimule la qualité et les compétences de notre main-d'œuvre et l'emploi dans notre secteur. Comme il n'existe pas d'école de poseurs de voies, des formations bien spécifiques sont nécessaires pour les travailleurs actifs dans mon entreprise afin qu'ils puissent exécuter leur travail dans les règles de l'art et le respect des normes de sécurité. Je souhaite initier de nouvelles actions avec l'équipe du ffc, en poursuivant celle de mes prédécesseurs et ceci, dans le cadre du consensus paritaire et de l'équilibre financier. Je voudrais notamment :

- poursuivre les actions de soutien aux entreprises et aux travailleurs pour la promotion et la conclusion de plans de formation ;
- améliorer le flux entrant des jeunes issus d'une formation scolaire, ou autre, en construction.
- réorienter ou élargir les missions sur le terrain, par le biais d'actions qui touchent à la carrière soutenable (mieux adapter le travail en fin de carrière) ou aux ressources humaines, afin de mieux recruter et fidéliser notre main-d'œuvre et ceci, particulièrement pour les petites entreprises.
- poursuivre la synergie entre les fonds sectoriels, ensemble. Je crois fortement dans la complémentarité des actions et des ressources.
- rehausser l'image de marque de notre secteur.”

René Van Cauwenberge, Président de la Centrale Générale Bruxelles-Brabant flamand / FGTB, souligne, en tant que président du cnac, l'importance :

- de la sécurité et de la santé des ouvriers de la construction et, par extension, de toute personne occupée sur un chantier, indépendamment de son statut : vu la spécialisation poussée, le nombre de parties associées à un projet de construction ne cesse en effet d'augmenter.
- d'une bonne collaboration entre les différentes parties pour garantir la prévention des accidents du travail et

des maladies professionnelles. L'échange d'informations sur les risques et les mesures de prévention en rapport avec les activités exécutées par tout un chacun est essentiel. Enfin, il faut veiller à ce que l'information sur la sécurité et la santé au travail soit également communiquée sur le lieu de travail.

- d'une bonne communication : la globalisation croissante des travaux sur les chantiers en Belgique requiert une attention supplémentaire pour ce point.
- d'une employabilité durable des travailleurs dans la construction. Les mesures pour éviter les départs anticipés sont-elles suffisamment prises en compte dans l'organisation du travail sur les chantiers ? Dans un futur proche, le cnac mettra tout en œuvre pour développer des instruments que les employeurs et les travailleurs peuvent utiliser pour développer leur politique en la matière. Le cnac peut de la sorte contribuer pleinement à la configuration ultérieure d'un secteur de la construction qui prend pleinement sa responsabilité vis-à-vis de ses collaborateurs et vis-à-vis de la société.

En ce qui concerne le régime sectoriel de pension complémentaire de l'ensemble de nos ouvriers de la construction, il est géré depuis 2007 par deux institutions :

- le Fonds de Sécurité d'Existence pour les pensions complémentaires des ouvriers de la construction (FSEp) qui, en tant qu'organisateur, en supporte la responsabilité financière ;
- Pensio B, le Fonds de Pension qui assure la gestion des comptes d'épargne individuels ainsi que les placements de l'épargne.

Au cours de leur Présidence, **Lionel Eeckhout** (FSEp) et **Stefaan Vanthourenhout** (Pensio B), tenteront d'abord de renforcer les fondements opérationnels, juridiques et financiers sur lesquels repose notre régime sectoriel. Une attention particulière est accordée à la problématique du traitement égal de nos ouvriers et employés, en matière de pension complémentaire, compte tenu des dispositions et délais imposés par la législation de 2014 en la matière.



Gabriel Delporte
Président fse



Natacha Jérouvelle
Présidente ffc



René Van Cauwenberge
Président cnac



Lionel Eeckhout
Président fse p



Stefaan Vanthourenhout
Président pensio b